

Rapport annuel

R-co OPAL Modéré

31/12/2024

Table des matières

1. Informations générales	3
1.1 Acteurs	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC	4
2.1 Objectif de gestion	4
2.2 Stratégie d'investissement	5
2.3 Profil de risque et rendement	12
2.4 Catégories de parts	12
3. Compte-rendu d'activité	14
3.1 Performances du 02/01/2024 au 31/12/2024	14
3.2 Commentaire de gestion	14
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	19
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	19
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	19
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.	19
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	19
4.4.1 Instruments financiers dérivés	21
4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC	21
4.5 Risque global	21
4.6 Informations sur les risques financiers	21
5. Informations réglementaires	22
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	22
5.2 Exercice des droits de vote	22
5.2.1 Politique de vote	22
5.2.2 Exercice des droits de vote	22
5.3 Politique de rémunération	23
5.4 Frais d'intermédiation	27
5.5 Données SFDR	28
6. Annexes	29

1. Informations générales

FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management

Société en commandite simple

29, avenue de Messine

75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014.

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel

Société en commandite simple

29, avenue de Messine

75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration

Etablissement de crédit agréé par le CECEI

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Centralisateur

Rothschild Martin Maurel

Commissaires aux comptes

KPMG SA

Tour EQHO - 2, avenue Gambetta

CS60055 - 92066 Paris La Défense Cedex

Signataire : Pascal Lagand

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion

R-co OPAL Modéré a pour objectif de gestion d'optimiser la performance sur la durée de placement recommandée de trois ans, tout en s'efforçant de ne pas dépasser, sur le même horizon, une volatilité annuelle moyenne de 8%, par le biais d'une gestion active et discrétionnaire.

Il est rappelé aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance ou de volatilité du fonds commun de placement.

Indicateur de référence

Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour comparer la performance du FCP. Néanmoins, la performance du FCP pourra, à titre purement indicatif, être comparée à l'indicateur composite suivant : 50% Markit iBoxx TM € Eurozone Sovereign Overall TR (coupons réinvestis) + 30 % [ESTER capitalisé + 0,085%] + 15% Stoxx 600 DR [®] (converti en euro et dividendes réinvestis) + 5% MSCI Daily TR Net World Ex Europe \$ converti en € (dividendes réinvestis).

Le **Markit iBoxx TM € Eurozone Sovereign Overall TR** (en date de J-1) est un indice obligataire constitué d'emprunts d'Etat des pays de la zone Euro de toute maturité. Il est libellé en euros et calculé coupons nets réinvestis. Il est calculé par Markit Indices Limited et est disponible sur le site.

L'indice **ESTER/€STR** est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site

Le **Stoxx 600 DR [®]** (en date de J-1), administré par Stoxx Limited, est un indice de référence des actions couvrant l'Europe entière calculé par Stoxx Limited. L'indice Stoxx 600 DR [®] regroupe les 600 principales capitalisations européennes. Cet indice est disponible sur le site.

Le **MSCI daily TR Net World ex Europe** (en date de J-1), administré par Morgan Stanley Capital International Inc., est composé d'actions internationales hors Europe de grande capitalisation choisies dans une logique d'allocation géographique puis sectorielle. La performance de cet indice est également sensible aux variations de change des valeurs le composant. C'est l'indice converti en euro qui est retenu. Cet indice est disponible sur le.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul Stoxx Limited, administrateur de l'indice de référence Stoxx 600 DR @, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption prévu à l'article 2.2 du règlement *Benchmark*, en tant que banque centrale, et à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

2.2 Stratégie d'investissement

1. Description des stratégies utilisées :

Le FCP R-co OPAL Modéré est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif défini par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement, le pourcentage minimum de détention ou d'exposition, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, à ces OPC sera de 90% de l'actif net. Le FCP investira en parts et/ou actions d'OPC de produits taux, en parts et/ou actions d'OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue ou convertibles de façon majoritaire et pourra pour le solde investir en parts et/ou actions d'OPC de produits d'actions (à hauteur de 35% maximum de l'actif net).

- **Sélection des sous-jacents** : le portefeuille R-co OPAL Modéré est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :
 - ✓ La définition de l'allocation globale en termes de produits, de zones géographiques et de styles, et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
 - ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC pré-sélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances d'OPC dans leur catégorie respective.

- Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP sera investi :
 - ✓ Entre 55 et 100% de l'actif net en OPC de produits de taux, et/ou en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposés aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, ou convertibles (France, Europe et autres zones) émis par des Etats, des émetteurs privés, et de toute qualité de signature, dont 20% maximum de l'actif net en titres spéculatifs dits « High Yield »,
 - ✓ Entre 0 et 35% de l'actif net en OPC de produits d'actions de petites (y compris micros), moyennes et grandes capitalisations de toutes zones géographiques,
 - ✓ Entre 0 et 10% de l'actif net en titres de créances négociables et obligations.

Le FCP pourra être exposé de façon indirecte aux risques lié aux petites capitalisations, y compris micro-capitalisations, jusqu'à 20% de l'actif net. De même, il pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, jusqu'à 10% de son actif net.

L'allocation entre les classes d'actif se fera de façon discrétionnaire tout en s'efforçant de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 8%.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

L'exposition maximale au marché des actions (via des OPC et IFT) est de 50% de l'actif net du FCP. L'exposition consolidée maximale du portefeuille (via des titres en directs, des OPC et IFT) au marché de taux varie entre 55% et 100% de l'actif net.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le FCP R-co OPAL Modéré investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 65% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la

possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.

- Les stratégies « arbitrage/relative value », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum de 0%.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives accessible sur le site

2. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions** : néant

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations, des titres de créances négociables, tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Par ailleurs, les émetteurs devront avoir une note à Long Terme minimum de A ou équivalent ou bien une note à court Terme minimum de A1 ou équivalent. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **la détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 90-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE, de droit français ou européen, qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement,
- jusqu'à 30% de son actif net: des parts ou actions de FIA de droit français ou européens ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier soient respectés.

NB : Le FCP pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPC ou des fonds d'investissement gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Titres de créances et Instrument du marché monétaire	Parts ou actions d'OPC
Fourchettes de détention	0-10%	90%-100%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	Néant	0-10%
Investissement dans des OPC spécialisés sur les petites capitalisations (y compris les micro-capitalisations)	Néant	0-20%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant

3. Instruments dérivés :

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux et de change. Ces interventions se feront à titre de couverture et/ou d'exposition en vue de réaliser l'objectif de gestion (gestion discrétionnaire). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps et change à terme.

A cet effet, en vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation des instruments dérivés aura pour objectif de couvrir le portefeuille composé d'OPC de produits de taux et d'OPC de produits action, ou de reconstituer une exposition synthétique à des actifs sur les marchés actions ou marchés de taux (vente de contrat à terme et achat de contrat à terme). Ainsi, les instruments financiers à terme permettent au gestionnaire de piloter son exposition économique du portefeuille aux différents marchés des actions ou des différents marchés de taux, sans rechercher d'effet de levier.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition maximale au marché des actions (via des OPC et IFT) est de 50% de l'actif net du FCP. L'exposition consolidée maximale du portefeuille (via des titres en directs, des OPC et IFT) au marché de taux varie entre 55% et 100% de l'actif net.

4. Titres intégrant des dérivés : néant

5. Dépôts :

Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif net du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

6. Emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres : néant

Profil de risque :

« *Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.* ».

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, notamment par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. **Risques de perte en capital** : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital.
2. **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le niveau de 8% de volatilité indiqué dans l'objectif de gestion n'est pas garanti et pourra être dépassé dans des conditions particulières de marchés.
3. **Risque de taux** : risque lié aux investissements directs et indirects dans des obligations, des titres de créances négociables et constitué par le bilan et ses engagements Hors Bilan dû à sa sensibilité au mouvement des courbes des taux, cet investissement est limité à 100 % de l'actif net.

Ainsi, une hausse des taux d'intérêts entraînera une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

4. **Risque de crédit** : risque de dégradation de la qualité du crédit ou de défaut d'un émetteur présent en portefeuille. Il est à noter que ce risque de défaut est par nature particulièrement important pour les titres obligataires spéculatifs. Néanmoins, l'exposition sur des titres spéculatifs ne représentera pas plus de 20% de l'actif net. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP. De même, en cas d'exposition négative au risque de crédit, une baisse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.
5. **Risque de contrepartie** : risque de défaut d'une contrepartie d'une opération de gré à gré (swap, pension). Il est à noter que ce risque de défaut est par nature particulièrement important pour les titres obligataires spéculatifs. Néanmoins, l'exposition sur des titres spéculatifs ne représentera pas plus de 20% de l'actif net.
6. **Risque de change** : le porteur pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% de l'actif net du FCP. Certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

7. Risque lié aux investissements indirects en obligations convertibles : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, du fait de l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

8. Risque actions : Oui

Le FCP peut connaître un risque :

- a. lié à l'exposition globale du portefeuille au marché des actions (issue des produits dérivés et/ou des titres intégrant des dérivés et/ou des investissements en OPC), à hauteur de 50% maximum de l'actif net,
- b. lié aux investissements dans des OPC spécialisés sur les petites capitalisations (y compris les micro-capitalisations), cet investissement est limité à 20% de l'actif net,
- c. lié aux investissements indirects sur les marchés des pays hors OCDE (y compris les pays émergents), cet investissement est limité à 10% de l'actif net,

Ainsi, la baisse éventuelle du marché actions pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

9. Risque que la performance du FCP ne soit pas conforme à ses objectifs,

10. Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) : La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères.

Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes.

Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG.

11. Risque de durabilité : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Garantie ou protection : Néant.

2.3 Profil de risque et rendement



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion active et discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 8%..

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

2.4 Catégories de parts

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Décimalisation	Souscripteurs	Montant minimum de souscription initiale
C EUR	FR0007028907	Capitalisation	EUR	Millièmes de part	Tous souscripteurs	1000 € (valeur liquidative d'origine : 152,45 €. Division de la valeur liquidative par 25 le 27.06.2005)

F EUR	FR0014003TM3	Capitalisation	EUR	Millièmes de part	Tous souscripteurs	1 part (valeur liquidative d'origine : 100 €)
-------	--------------	----------------	-----	-------------------	--------------------	---

* Cette condition de montant minimum de souscription ne s'applique pas à la société de gestion ou à toute entité appartenant au même groupe, lesquelles peuvent ne souscrire qu'une part.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 02/01/2024 au 31/12/2024

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-co OPAL Modéré C EUR	6,56 %	NaN %
R-co OPAL Modéré F EUR	6,04 %	NaN %

Notes: Les performances de R-co OPAL Modéré sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

Après une fin d'année 2023 euphorique, les investisseurs avaient pourtant abordé 2024 en proie aux doutes suite aux discours de prudence et de patience des banques centrales concernant les perspectives de baisses des taux, rappelant que l'inflation n'était toujours pas sous contrôle même si son ralentissement était encourageant. Puis l'espoir que l'économie mondiale pourrait connaître un atterrissage en douceur sans remontée dramatique du chômage a rapidement relancé la dynamique haussière des marchés boursiers jusqu'à la fin du premier trimestre. Le FMI, puis l'OCDE ont en effet réévalué leurs prévisions de croissance mondiale en 2024 grâce à la robustesse inattendue de l'économie américaine en 2023, mais aussi grâce à la poursuite de politiques budgétaires toujours aussi généreuses dans de nombreux pays. Alors que la Fed projetait en mars 2023 un PIB ralentissant à +0,4 % après +1,90 % en 2022 sous l'effet de la politique monétaire la plus restrictive depuis 40 ans, celui-ci a finalement terminé l'année 2023 sur une hausse de 2,50 % grâce à la vigueur de la consommation des ménages portée par le plein-emploi et la revalorisation des salaires. Les hausses de dépenses publiques, destinées à amortir les effets délétères de la hausse des prix de l'énergie sur le pouvoir d'achat des ménages, ont partiellement neutralisé l'impact des politiques monétaires restrictives visant justement à refroidir la demande intérieure. Le FMI projette désormais un PIB mondial en hausse de 3,1 % en 2024 (+0,2 pts de % par rapport aux prévisions d'octobre 2023) et de +3,2 % en 2025, ce qui reste toutefois bien inférieur à la moyenne de 3,8 % prévalant sur la période 2000-2019 à cause des coûts de financement élevés, de la crise énergétique, de la baisse de la productivité et de l'épuisement des réserves budgétaires dans beaucoup de pays déjà surendettés. L'efficacité des politiques monétaires restrictives, la baisse du prix de l'énergie et plus généralement la normalisation des chaînes de production mettant un terme au choc d'offre consécutif à la pandémie ont permis à ces institutions et aux banques centrales de corriger à la baisse leurs prévisions d'inflation, même si celles-ci restent toujours soumises à de nombreux aléas (politiques, géopolitiques, climatiques, etc...). Après +6,8 % en 2023, le FMI table sur une inflation mondiale ralentissant en moyenne à +5,8 % en 2024 puis à +4,4% en 2025(3). En Zone euro, les prix à la consommation ont progressé en mars de 2,4 % en rythme annuel, plus bas depuis juillet 2021, tandis qu'aux USA, ils sont remontés à +3,2 % (headline inflation) en février à cause des coûts de l'essence et du logement. Face à une inflation qu'elles considèrent toujours trop élevée, les banques centrales ont maintenu le statu quo au cours du trimestre tout en ouvrant la porte à un assouplissement monétaire cette année en affirmant que les taux directeurs avaient désormais atteint leur plus haut. Mais elles ont aussi multiplié les déclarations de prudence afin de tempérer l'excès d'optimisme des investisseurs concernant le calendrier et l'ampleur des baisses de taux à venir. Car la dynamique désinflationniste marque quelques signes d'essoufflement dus à des effets de base moins favorables, à la remontée des prix de certaines matières premières, et à l'effet retardé du rattrapage des salaires sur l'inflation. Enchaînant son 5ème mois consécutif de hausse, le MSCI World termine le premier trimestre sur un nouveau record pour afficher un gain de 10,95 % en € depuis le début de l'année. Presque tous les marchés actions

culminent fin mars à de nouveaux plus hauts. Les actions japonaises trônent finalement sur la plus haute marche du podium, l'indice Nikkei 225 gagnant 15,14 % en € (+20,63 % en JPY), depuis le début de l'année mais surtout dépassant son précédent record établi en décembre 1989. Les actions américaines gagnent 12,89 % (S&P 500 en €), toujours portées par les « 7 Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) qui montent de 16,24 %. Toutefois d'importants écarts de performance trimestrielle sont apparus au sein de ce groupe comme l'illustre d'un côté le gain de 82% de Nvidia, porté par l'euphorie autour de l'IA pour ses promesses en matière de gains de productivité et de l'autre le recul de 29 % de Tesla, qui est concurrencé par des véhicules électriques chinois moins chers. Les actions européennes affichent une hausse de 6,98 % (MSCI Europe en €) sur le trimestre, avec d'un côté les actions allemandes gagnant 10,39 % (Dax) tandis que les actions suisses stagnent (SMI +0,50 % en €). Le MSCI Emerging Markets reste à la traîne (+4,50 % en €), malgré le sursaut de la bourse chinoise en février consécutif à la mise en place de différentes mesures visant à la stabiliser après un recul de plus de 40 % depuis son dernier record de février 2021. Malgré la détente de 5 bp en mars des taux US à 10 ans, ceux-ci progressent de 32 bp depuis le début de l'année pour revenir à leur niveau de mi-novembre 2023, hausse qui reflète l'amélioration des perspectives de l'économie américaine et le recul des attentes des investisseurs en matière d'assouplissement monétaire. En Zone euro, les rendements allemands à 10 ans ont gagné 28 bp depuis le début de l'année sur des espoirs d'une amélioration de la conjoncture suscités par le retour pour la première fois depuis juin 2023 en zone d'expansion de l'indice PMI composite. Après deux mois consécutifs de recul, les obligations souveraines de la Zone euro ont repris 1,05 % (iBoxx Eur Sovereign) en mars affichent une baisse de 0,69 % depuis le début de l'année.

Nous avons en ce début d'année allégé la partie obligataire du portefeuille en prenant des profits tant sur l'investissement grade que sur le haut rendement. Dans le même temps, l'exposition actions a été légèrement augmenté via des futures, et a accompagné des arbitrages qualitatifs sur actions.

Le « refroidissement » de l'économie américaine a pris plus de temps que prévu en raison du maintien d'un soutien budgétaire particulièrement généreux depuis la pandémie qui a neutralisé les effets de la politique monétaire la plus restrictive depuis 20 ans. Au 1er trimestre 2024, la croissance du PIB a ralenti à +1,4 % en rythme annualisé, après +3,4 % au 4ème trimestre 2023, principalement à cause d'une contribution négative du commerce extérieur et de la variation des stocks. Les dépenses des ménages ont progressé de seulement 1,5 % en variation annualisée (après +3,3 % au 4ème trimestre 2023), les consommateurs devenant plus sensibles aux prix à l'heure où l'épargne pléthorique accumulée pendant le Covid est pratiquement épuisée et le coût du crédit à la consommation plus cher. En outre, les ménages s'inquiètent d'une possible dégradation de leur situation financière due à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En effet, les créations d'emploi commencent à fléchir, le nombre des emplois vacants régresse et les demandes d'indemnisation chômage remontent avec pour corollaire la croissance du salaire horaire moyen la plus faible depuis 2021. Alors que les États-Unis ont connu une surchauffe au 2ème semestre 2023, la Zone euro a échappé de peu à une récession technique sur la même période. Or, les chiffres du PIB européen au 1er trimestre 2024 ont positivement surpris en affichant une progression de +0,3 % en variation trimestrielle contre +0,1 % attendu. Malgré des prévisions d'inflation revues à la hausse en 2024 et 2025, la BCE a néanmoins jugé « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » et de procéder à cette fin pour la première fois en 5 ans à une première baisse de taux de 25 points de base (pdb) début juin. L'institution estime réalisable de ramener l'inflation à sa cible de 2 % à la fin de 2025 et prône, à cette fin, la poursuite d'une politique monétaire restrictive jusqu'à la fin de l'année 2024 pour prévenir tout risque de redémarrage de l'inflation. Se refusant à s'engager sur un calendrier prédéfini de baisse de taux en raison des perspectives incertaines d'inflation, la BCE n'a fourni aucun détail sur l'après-juin, se bornant à rappeler que ses futures décisions continueront de dépendre des données économiques. La Zone euro n'est pas la seule à avoir pris l'initiative d'agir avant la Fed. Estimant que l'inflation était désormais sous contrôle avec une hausse annuelle de 1,2 % en février, la Banque nationale suisse a en effet réduit une première fois le loyer de l'argent de 25 bdp en mars, puis renouvelé ce mouvement en juin pour ramener les taux

directeurs à 1,25 % malgré un léger rebond de l'inflation dû principalement au renchérissement des loyers. Face à une inflation ramenée à 2,9 % en hausse annuelle et confiante d'un retour de celle-ci à 2 %, la Banque du Canada a aussi début juin procédé à une baisse de 25 bdp de ses taux à 4,75 %. Au Royaume-Uni, la décrue de l'inflation en mai à 2 % en variation annuelle aurait pu permettre à la Bank of England d'envisager rapidement une première baisse de taux. Or, son devoir de neutralité l'a retenue d'agir pendant la campagne des élections législatives anticipées en vue du scrutin du 4 juillet dernier. La reprise en Chine est à deux vitesses : d'un côté l'industrie manufacturière et les exportations retrouvent de la vigueur tandis que la demande des ménages (consommation et investissement résidentiel) reste déprimée en raison de la persistance de la crise immobilière. Les autorités ont mis en œuvre une batterie de mesures (baisses du taux hypothécaire et de l'apport initial, possibilité pour les régions de racheter des logements invendus, etc.) supposées relancer le secteur et redonner confiance aux ménages mais les transactions immobilières restent dans le rouge et les prix poursuivent leur chute. Illustration de la morosité de la demande intérieure, l'inflation n'a progressé que de +0,3 % en variation annuelle en mai. Le MSCI World a gagné 2,94 % en euros au 2ème trimestre 2024 et progresse de 14,21 % depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 et le Nasdaq ont en effet gagné respectivement 4,70 % et 9,07 % en euros durant le trimestre, toujours tirés par une poignée de valeurs technologiques, les « 7 Magnifiques », qui ont encore monté de 17,76 % (UBS Magnificent 7 index) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. En excluant ces sept valeurs, le S&P 500 a basculé en territoire négatif durant le trimestre avec une baisse de 0,74 % en euros (UBS S&P ex. M7 index), à l'instar des autres compartiments de la cote américaine : Dow Jones -1 % en euros et Russel 2000 -2,90 % en euros. Les actions de la Zone euro ont perdu 3,58 % sur le trimestre (Euro Stoxx) principalement sous l'effet de la chute de 8,85 % du CAC 40, pire trimestre depuis juin 2022. Cette contre-performance trouve sa cause dans la décision inattendue du Président Macron de convoquer, juste après les résultats des élections européennes, des élections législatives qui ont vu l'émergence de trois blocs, sans majorité absolue, menaçant de plonger le pays dans l'instabilité politique. Le MSCI Emerging Markets a gagné 4,84 % en euros au 2ème trimestre 2024. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus pour atteindre 3,30 % fin juin, plus haut depuis novembre 2023, mais surtout la prime de risque, mesurée par l'écart de taux (« spread ») avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bdp pour atteindre 82 bdp le 27 juin dernier, du jamais vu depuis 2012. Les obligations souveraines de la Zone euro ont perdu 1,45 % sur le trimestre (iBoxx Euro Sovereign).

Nous avons tout au long de la période poursuivi le mouvement de baisse de l'exposition obligataire commencé en début d'année. Dans le même temps, nous avons mis à profit la faiblesse du marché actions en début de période pour renforcer à la marge les valeurs bancaires et actions européennes. A la faveur d'indicateurs techniques nous incitant à la prudence, nous avons à la fin du mois de mai procédé à des ventes sur actions, notamment asiatiques et européennes.

Au terme d'un début de mois agité, les marchés d'actions ont traversé la période estivale de belle manière en terminant sur leur point haut, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Le mois d'août avait pourtant mal commencé, lorsque de mauvais chiffres de l'emploi (114K pour juillet contre 200K en moyenne les deux mois précédents et un chômage à 4.3% contre 4,1% précédemment) ont fait craindre un atterrissage brutal de l'économie américaine. Dans un contexte de liquidité réduite, cette révision des perspectives de croissance, associée à un débouclage violent des opérations de carry trade en yen (suite à l'annonce par la BoJ d'une hausse de 25 pdb du taux directeur) et à une montée du risque géopolitique au Moyen-Orient, ont généré un sentiment de panique suffisant pour faire plonger les indices. Au cours des cinq premiers jours du mois ont ainsi été enregistrées des baisses de l'ordre de 6,1% pour le S&P500 en dollar et 6.2% pour l'Euro Stoxx tandis que le Topix perdait plus de 20,3% en devise locale. Au terme de cette brève séquence qui a vu l'indice VIX atteindre des niveaux qui n'avaient été touchés qu'en 2011 et en 2020, les marchés se sont appuyés sur le discours accommodant de

Jérôme Powell, qui lors du symposium de Jackson Hole a confirmé que « le temps était venu pour la politique monétaire de s'ajuster », sur une saison de résultats plutôt convenable des deux côtés de l'Atlantique, mais surtout sur des chiffres économiques rassurants qui leur ont permis d'amorcer un rebond continu jusqu'à la fin du mois. Aux Etats-Unis, la consommation et la confiance des ménages sont restées solides, tandis que les chiffres d'inflation, tant globale que sous-jacente, ont poursuivi leur baisse à respectivement 2.9% et 3.2% sur 12 mois. Comme l'a confirmé le discours de Jerome Powell, le mois de septembre devrait dans ce cadre s'accompagner de l'entrée dans un nouveau cycle de baisse des taux aux Etats-Unis, dont l'ampleur et le rythme dépendront des prochaines données économiques. En Europe, la France a profité d'un effet JO visible dans les enquêtes PMI, tandis que les chiffres allemands (moral des industriels notamment), couplés au ralentissement de la croissance des salaires ont donné une impression finalement mitigée quant au bilan mensuel des publications économiques européennes. Au terme d'un rebond quasi continu après le choc de début de période, le S&P500 termine le mois à +2,4% en devise locale. Le Japon (Topix) baisse de 2,9% alors que l'indice de la zone euro s'adjuge +1, 5%, porté par la distribution, les télécoms et l'assurance, tandis que les matières premières, le pétrole et les banques ferment la marche. La Chine, en dépit d'une croissance toujours handicapée par la récession du secteur immobilier, termine à période à +3,9% (Hang Seng en Hong Kong Dollar). Les taux américains (10 ans) ont perdu 13 pdb sur la période pour terminer à 3,9% tandis que le 10 ans allemand finit le mois inchangé à 2,24%. Après ce mois d'août porteur, les marchés ont débuté le mois de septembre en corrigeant suite au retour des craintes concernant la croissance économique mondiale. Un nouveau recul de l'activité manufacturière en août, puis la publication de chiffres de créations d'emplois inférieurs aux attentes n'ont cependant pas empêché les marchés de se reprendre le chemin de la hausse et de terminer en territoire positif tant dans les pays développés que dans les pays émergents. Plusieurs éléments ont favorisé cette reprise. Aux Etats-Unis d'abord, le ralentissement attendu de la consommation en août s'est accompagné d'une normalisation du marché du travail que montre la forte résorption de l'excès d'offres d'emplois. Pour autant, ce ralentissement n'a pas amené les investisseurs à craindre une décélération abrupte de la croissance, d'autant que les enquêtes de confiance des ménages (Michigan) ont rebondi en septembre pour atteindre leur point haut de ces cinq derniers mois. Par ailleurs, les chiffres d'inflation sont encourageants, avec une décélération de l'inflation globale à 2.5% (g.a. en août). La décision de la Fed de réduire ses taux directeurs de 50 pdb, associée à une forte probabilité d'une baisse de même ampleur d'ici la fin de l'année, a également soutenu les actifs risqués sur la période. Dans la zone euro, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire avec une baisse de taux de 25 bps, en raison de statistiques médiocres sur la croissance pour le mois de septembre alors que la baisse de l'inflation a été bien plus forte que ce qu'anticipait l'Institution. Les nombreuses mesures prises par le gouvernement chinois ont également contribué à la bonne tenue des marchés. Un assouplissement monétaire de 20pdb du taux directeur et réduction de 50pdb du taux de réserves obligatoires et la baisse des taux hypothécaires en soutien du marché immobilier aux marchés de capitaux ont fait flamber les bourses. L'indice CSI 300, qui reflète l'évolution des 300 principales valeurs cotées à Shanghai et à Shenzhen, a bondi de 21% sur le mois. Les actions émergentes ont profité de cet élan pour progresser de 5.8% (MSCI Emerging Markets). Le S&P500 termine à +2,1% en devise locale alors que l'indice de la zone euro s'adjuge 1%. Seul le Japon (Topix en yen) termine en baisse de 1.5% pénalisé par des craintes de hausses des taux. Les taux américains (10 ans) ont perdu 12 pdb sur la période pour terminer à 3,78% tandis que le 10 ans allemand finit le mois avec une baisse de 18 pdb avec un taux final de 2,12%. Le positionnement sur la croissance américaine, sur les valeurs décotées de la zone euro et sur la Chine a largement profité au portefeuille, à l'instar des stratégies de portage qui composent l'essentiel de la partie obligataire. Le fonds reste bien calibré face aux incertitudes économiques qui conditionneront la future politique monétaire américaine.

Nous avons piloté tactiquement à l'aide de futures la phase d'incertitudes politiques qu'a traversé la France durant l'été, et nous sommes réexposés en fin de période principalement sur des stratégies de portage.

Rassurés par la poursuite de la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession aux Etats-Unis, les marchés actions ont renoué avec la hausse au 4ème trimestre 2024 jusqu'à ce que la Fed en décembre douche l'optimisme des investisseurs en déclarant vouloir se montrer « plus prudente concernant d'éventuelles futures baisses de taux en 2025 » en raison des risques de redémarrage de l'inflation aux Etats-Unis. Les marchés boursiers américains ont continué au cours du trimestre de creuser leur écart avec le reste du monde grâce à l'exceptionnalisme de l'économie américaine, au démarrage d'un cycle d'assouplissement monétaire en septembre et à la réélection triomphale de Donald Trump début novembre qui a rendu les investisseurs euphoriques. L'indice MSCI world n'a toutefois pas effectué pas son traditionnel "Christmas rally", reculant de -0.66% en décembre. En cause des marchés américains qui semblaient digérer tout autant le regain des tensions inflationnistes (core inflation +3.3% y/y outre-atlantique), que leur forte progression sur l'année. La Fed, malgré une baisse des taux directeurs de 25 points de base, adoptait un ton résolument hawkish, et révisait ses anticipations de baisse des taux pour 2025 et 2026, avec désormais 2 baisses attendues pour chaque année. La question de l'impact inflationniste de la politique à venir de Donald Trump reste entière pour les investisseurs à l'orée de cette nouvelle année. En Europe, si les indices PMI restaient poussifs en fin d'année (de 48.3 à 49.5), l'Allemagne et la France continuaient d'être à la peine. L'instabilité politique des deux premières économies européennes ravivait par ailleurs le climat d'incertitudes sur la zone : Les votes de défiance engendraient en France la mise en place d'un nouveau gouvernement, et en Allemagne la perspective d'élections anticipées le 23 février prochain. Pénalisées par le ton moins accommodant de la Fed en décembre, les actions américaines ont fini le trimestre sur un gain de 2,07% (S&P 500 en US\$) pour afficher une hausse de 23,31% en 2024. La performance du S&P 500 reste tributaire de celles des « 7 Magnifiques », dont la capitalisation boursière pèse désormais environ un tiers de celle du S&P 500 (contre 15% environ fin 2017). Ces titres ont encore gagné 47,98% cette année (après +75,71% en 2023), grâce aux envolées de 171,25% de Nvidia, de 65,42% de Meta, et de 62,52% de Tesla qui a notamment rebondi de 89% depuis le 23 octobre 2024. Les fonds en actions américaines ont attiré plus de 530 Mds Milliards US\$ de flux nets de souscriptions, tandis que les Fonds européens ont au contraire subi près de 67 Milliards de sorties nettes en 2024. L'Eurostoxx progresse de 6,56% en 2024, grâce aux actions allemandes qui, malgré une économie en récession pour la deuxième année consécutive, gagnent encore 18,85% (Dax), tandis que les actions françaises parviennent à réduire leur perte à 2,15% en 2024 (CAC 40). Depuis fin 2022, la surperformance du marché boursier américain est flagrante et résulte d'une forte concentration : le S&P 500 a progressé de 58,55% en € grâce à la hausse de 171,48% en € des « 7 Magnifiques », contre +22,61% pour l'Eurostoxx. Les taux à 10 ans américains terminent l'année à 4,57%, en raison des risques de redémarrage de l'inflation et de la future dégradation des finances publiques due aux allègements fiscaux prévus dans le programme de Donald Trump. Les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 0,16% durant le 4ème trimestre (iBoxx Eur Sovereign) et gagnent 1,76% en 2024.

Nous n'avons pas particulièrement modifié les expositions en cette fin d'année, mais avons procédé à des arbitrages qualitatifs sur les actions européennes principalement.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

22 mars 2024 :

Baisse des commissions de mouvements

1er juillet 2024 :

ajout d'un centralisateur délégué IZNES

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	109 258 840,10
AXA-FR CT TERM-C	43 325 901,01
AXA IM Euro Liquidit	41 217 637,61
Ofi Invest ISR Monet	28 422 669,21

Table 2. Ventes

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	111 974 438,28
AXA-FR CT TERM-C	33 328 447,86
Ofi Invest ISR Monet	28 525 571,21
AXA IM Euro Liquidit	15 223 719,23

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
- Prêts de titres : 0
- Emprunts de titres : 0
- Prises en pension : 0
- Mises en pensions : 0

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : 0
- Future : 0.1271
- Options : 0

- Swap : 0

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	- 0
- Actions	- 0
- Obligations	- 0
- OPCVM	- 0
- Espèces (**)	- 0
Total	- 0
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	- 0
- Actions	- 0
- Obligations	- 0
- OPCVM	- 0
- Espèces (**)	- 0
Total	- 0

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	- N/A
- Autres revenus	- N/A
Total des revenus	- N/A

- Frais opérationnels directs	- N/A
- Frais opérationnels indirects	- N/A
- Autres frais	- N/A
Total des frais	- N/A

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Néant

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.2 Exercice des droits de vote

5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds peut exercer les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

1. Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations réglementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

2. Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

2.1 Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maîtrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

2.2 Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

2.3 Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

3. Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

4. Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants 1

1 Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.

- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines²
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

5. Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

6. Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.
-

2Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

7. Interdiction de recours à des stratégies de couverture

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

8. Autres types de rémunérations

8.1 . Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

8.2 . « Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

8.3 . Primes de rétention

Une prime de rétention peut être attribué à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

8.4 . Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

R&Co Asset Management Exercice 2024	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	165	20,1	12,3	7,8
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	42	8,8		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	32	6,9		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	10	1,9		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2024, les frais d'intermédiation relatifs aux organismes de placement collectifs gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2024 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2024, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 42.4% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 57.6% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2024, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.5 Données SFDR

Le fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent rapport.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

6. Annexes

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 26,20 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au travers des informations collectées grâce à notre questionnaire propriétaire, au cours de nos échanges avec les sociétés de gestion des fonds sous-jacents et celles disponibles dans MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères :

- Au niveau de la société de gestion :
 - o Pilier Environnemental : politique environnementale au niveau de la société de gestion, politiques d'exclusion relative au secteur du charbon thermique, émissions carbone des portefeuilles, etc.
 - o Pilier Social : gestion des ressources humaines, signataire des UN PRI, politiques d'exclusion relatives aux armes controversées et aux principes fondamentaux, etc.
 - o Pilier Gouvernance : indépendance du board, politique de rémunération, etc.
- Au niveau du fonds : Intégration des critères ESG dans le process de gestion, note ESG du fonds, calcul de l'intensité carbone, labels, etc.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024	29/12/2023
Note ESG (/10)	6,8	6,72
Note E (/10)	6,49	6,06
Note S (/10)	5,19	5,46
Note G (/10)	6,05	6,11
Intensité carbone (tonnes de CO2eq / millions de dollars de chiffre d'affaires)	96,82	104,7
Exposition aux réserves de charbon (%)	0,50%	0,40%
Catégories de transition « Asset stranding » (%)	0,99%	0,33%

Les données présentes dans le tableau étant des données recalculées, certaines variations peuvent être constatées par rapport à leur diffusion d'origine.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les OPC sous-jacents peuvent intégrer une partie d'investissements durables au regard de l'interprétation de la définition SFDR des sociétés de gestion de ces OPC. Au 31/12/2024, la proportion d'investissement durable du produit financier est de 26,20%.

Nous avons utilisé les données reportées par les sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Au 31/12/2024, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 2,45%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Nous avons utilisé une donnée reportée et disponible auprès de MSCI ESG Research.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La taxonomie européenne établit le principe consistant à ne pas causer de préjudice important à ses objectifs et qui s'accompagne de critères spécifiques. Les données de MSCI ESG Research prennent en compte en partie et selon un principe de best effort ces éléments sous-jacents.

Dans le cadre de notre processus d'analyse, nous nous efforçons d'être attentifs au respect du principe de ne pas causer de préjudice important dans la définition des investissements durables des sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La taxonomie européenne repose sur des activités substantiellement contributives sur le plan environnemental dont les incidences négatives sont encadrées par le principe consistant à ne pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie européenne et par les garanties sociales minimales associées.

Dans le cadre de notre processus d'analyse, nous nous efforçons d'être attentifs à l'intégration des principales incidences négatives (PAI) dans la définition des investissements durables des sociétés de gestion des OPC sous-jacents. Celle-ci doit prendre en compte l'ensemble des PAI obligatoires, ou le cas échéant utiliser des proxies ou données qualitatives sur la même thématique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

La taxonomie européenne respecte des garanties minimales que sont les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies et les conventions de l'Organisation internationale du travail.

Par ailleurs, et au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous intégrons dans notre processus de sélection de fonds, l'analyse de la politique d'exclusion relative aux principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC) mise en œuvre par les sociétés de gestion.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés :
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	5 884,5	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	1 127,5	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	39 520,9	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	7 012,1	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	46 532,9	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	45,2	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	8,7	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	303,7	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	53,9	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	357,6	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	845,6	TCO2e/MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,8	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	65,3	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,3	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	3,1	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,5	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,1	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	2,6	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,1	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,2	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation	Secteur H	1,1	GWH per

d'énergie à fort impact climatique			MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,4	GWH per MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	4,3	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	22,3	T per invested MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,1	T per invested MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,3	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	1,4	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	13,4	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	65,0	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0,2	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	256,9	TCO2e/MEUR of GDP
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	2,0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	6,5	en %
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0,0	en %
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	43,4	en %
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	1,5	en %



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AXA IM Euro Liquidity SRI C	Monétaire	19,90 %	Europe
Axa Court Terme-c	Monétaire	7,62 %	Europe
Lazard Capital Fi Sri - Sc	Oblig. Corp. Europe	6,01 %	Europe
R-co Conviction Credit Euro IC EUR	Oblig. Corp. Europe	5,03 %	Europe

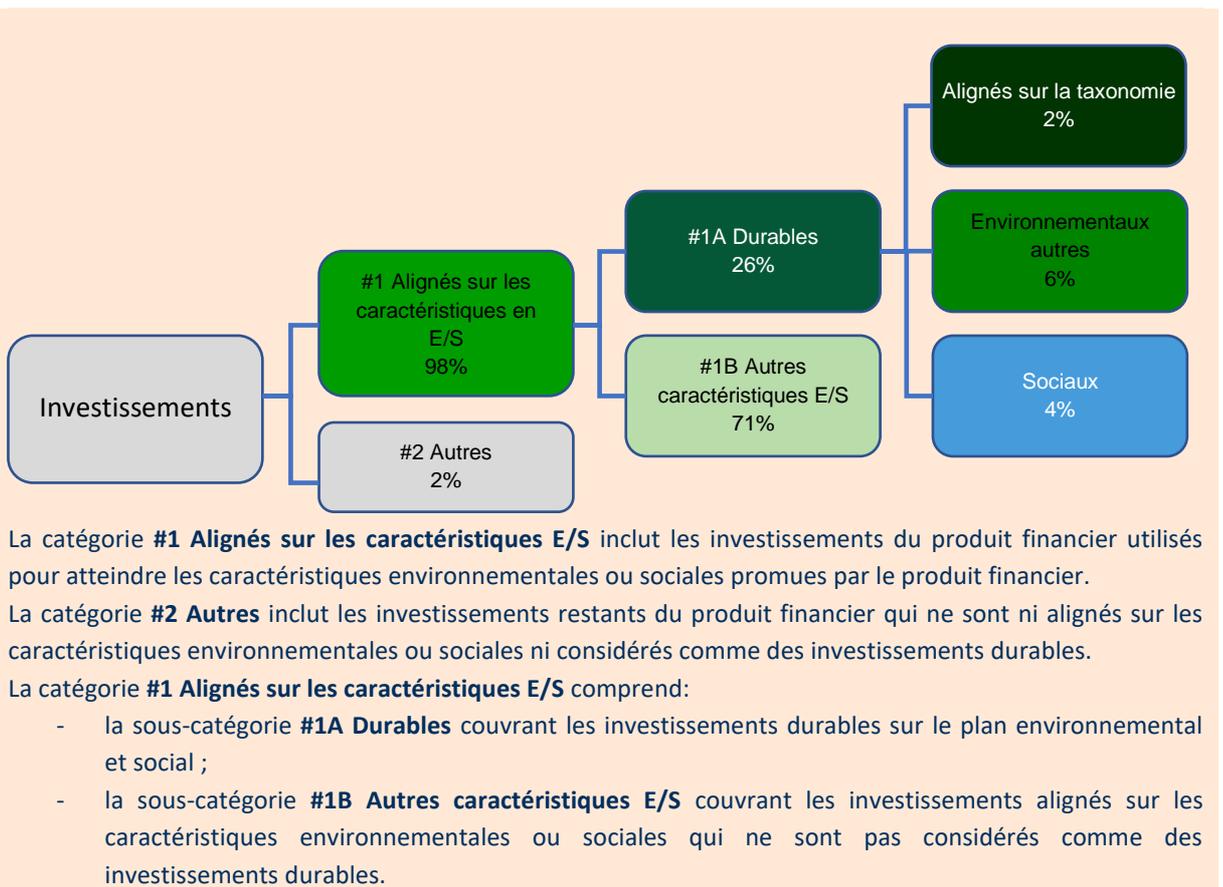
X S&p 500 Ew 2c Eur	Actions Etats-Unis	4,00 %	Etats-Unis
Robeco Euro Govnmt Bd-ie	Oblig. Etat Europe	3,97 %	Autres Zone Euro
Bluebay-inv Grade Bd Fd-ie	Oblig. Corp. Europe	3,68 %	Europe



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Ils sont calculés sur la base des dernières données reportées disponibles calculées par les sociétés de gestion.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Monétaire	26,94 %
Oblig. Corp. Europe	17,75 %
Actions Etats-Unis	14,57 %
Oblig. Haut Rdt Europe	9,99 %
Oblig. Etat Europe	7,44 %
Actions Chine	5,53 %
Actions Europe ex UK	4,51 %
Actions Zone Euro	2,23 %

Thém. Immobilier	1,45 %
Actions Asie ex Japon	1,42 %
Oblig. Convert. Monde	1,17 %
Actions Japon	1,15 %
Oblig. Haut Rdt US	1,13 %
Oblig. Inflation	0,74 %
Oblig. Emergent (local)	0,69 %
Futures sur Indice	-3,61 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

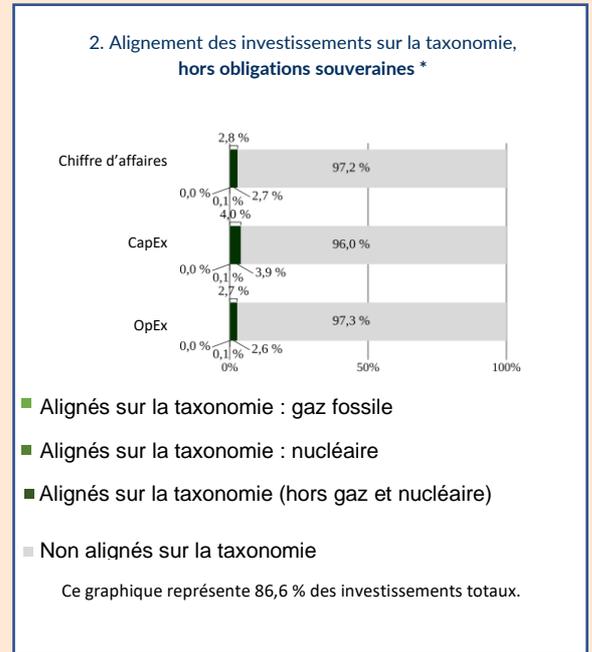
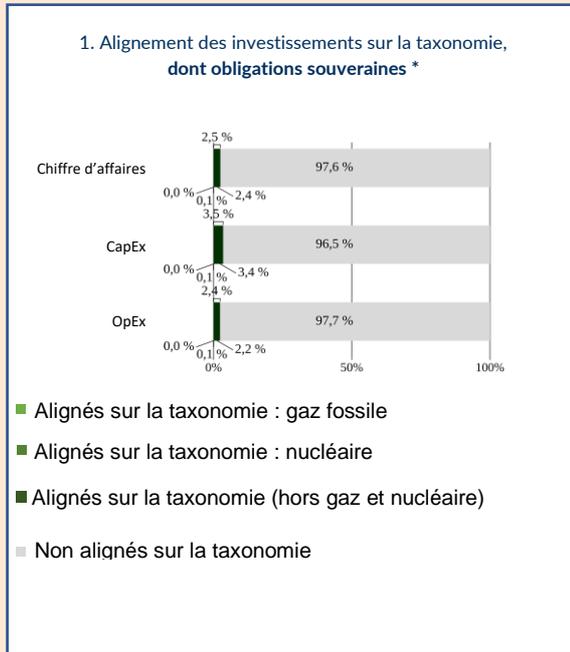
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Nous avons utilisé les données taxonomiques reportées et collectées par MSCI ESG Research.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31/12/2024, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,33% et de 0,79% dans des activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/2024	29/12/2023	Evolution en pdb
Alignement taxonomie de l'UE	2,5 %	2,7 %	-27

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Pour l'exercice, la part d'investissement durable avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 5,73% de l'actif net.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Pour l'exercice, la part d'investissement durable avec un objectif social est de 4,40% de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des OPC qui ne sont pas analysés au regard de critères ESG, ainsi que dans des liquidités. Néanmoins, ils respectent tous le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces OPC en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire, jusqu'à 10% de son actif net.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'allocation au sein du portefeuille, en lien avec le respect des exigences durables du produit, des expositions sous-jacentes aux listes d'exclusion applicables, et/ou des mises à jour des due diligences et des actions d'engagement menées auprès des sociétés de gestion sous-jacentes – et notamment en rapport avec l'intégration des exigences réglementaires SFDR. Au cours de l'exercice, le socle commun d'exclusion de la société de gestion applicable aux fonds de fonds s'est étendu au secteur du tabac.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.



Quelle a été la performance de ce produit financier par

rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

R-co OPAL Modéré C EUR

Rapport de gestion | ESG

 SFDR Article **8**

Les données ESG sont datées du début du trimestre

NOTATION ESG

	Score	Rating
Fonds	6,91	A

Calcul du score avec des notes ajustées au sein de leur secteur

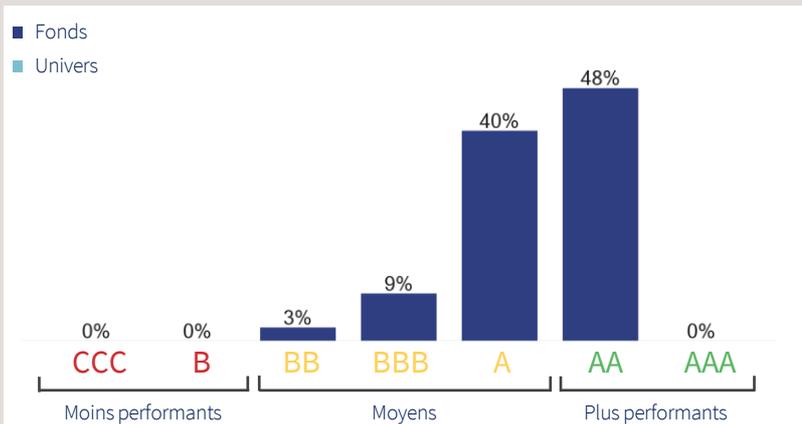
Taux de couverture	100%
Nombre de titres détenus	31
Nombre de titres notés	31

COMPARAISON DES NOTES ESG PAR PILIER

	E	S	G
Fonds	6,62	5,15	6,07

REPRÉSENTATION DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DISTRIBUTIONS DES RATINGS (% HORS LIQUIDITÉS)



ÉVOLUTION DES RATINGS (12 MOIS)



DISTRIBUTIONS DES RATINGS PAR SECTEUR (% HORS LIQUIDITÉS)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
OPCVM	100,0%	-	-	-	2,6%	9,1%	40,1%	48,2%	-



Rapport de gestion | ESG

INTENSITÉ CARBONE (SCOPES 1 ET 2) ET PART VERTE

Part verte

PRINCIPAUX SECTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE DU FONDS

Secteurs	Poids
Top 3	0,0%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone

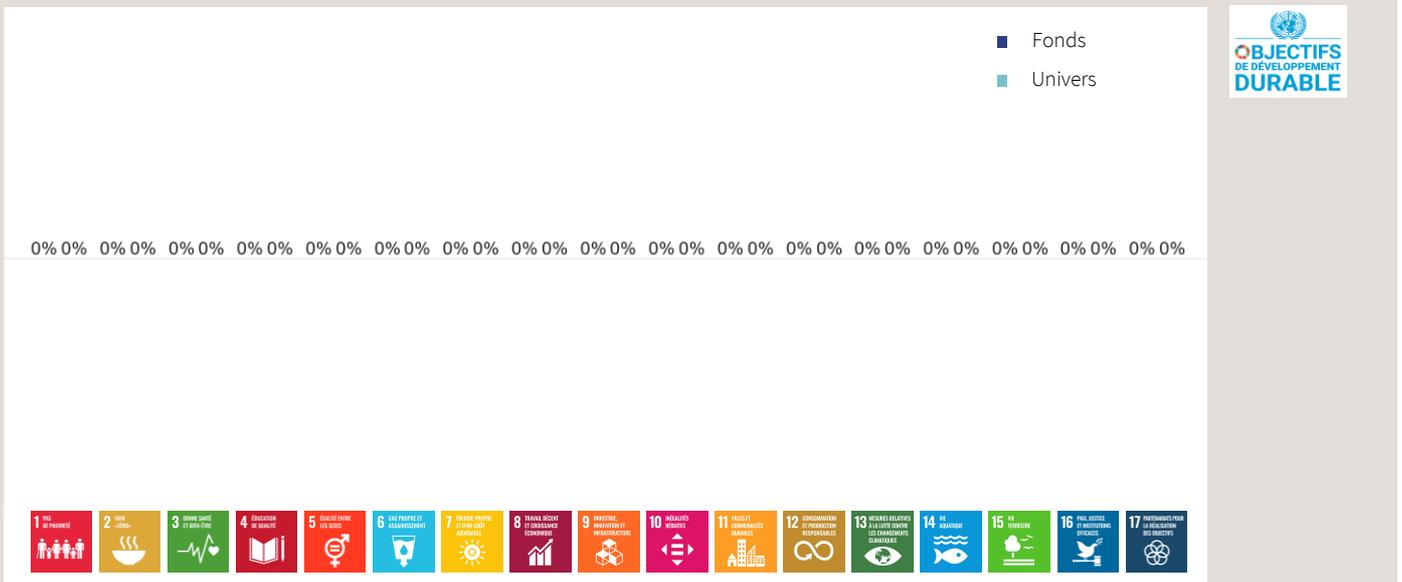
EMETTEURS DE CATÉGORIE DE TRANSITION "ASSET STRANDING"

Fonds	0%
Univers de gestion	0%

SOCIÉTÉS ENGAGÉES SBTi

Target Set	0%
Committed	0%

POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Glossaire

Intensité carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leur poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la poche carbone du portefeuille.

L'initiative Science Based Targets (SBTi)

L'initiative Science Based Targets est une organisation d'action climatique internationale qui développe des normes, des outils et des conseils qui permettent aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) basés sur la science climatique et ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 au plus tard.

Target Set : les objectifs fixés par les entreprises sont des programmes clairement définis et basés sur la science afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et qui ont été examinés et validés par SBTi. Les objectifs de ces entreprises sont exprimés par des alignements de température.

Committed : les engagements représentent l'intention d'une entreprise de développer des objectifs et de les soumettre pour validation dans les 24 mois. Ces entreprises n'ont pas encore d'objectifs validés par SBTi.

Articles SFDR

Article 6 : le produit financier ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Article 8 : le produit financier promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales.

Article 9 : le produit financier a pour objectif l'investissement durable.

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

Asset Stranding peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);

Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);

Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);

Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);

Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).



Disclaimer

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts de fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information pour les US persons

Les parts ou actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA) ».

- Informations destinées aux Investisseurs Français, Espagnols, Hollandais, Autrichiens, Italiens, Allemands.

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France.

- Informations destinées aux investisseurs Belges (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement en français et en néerlandais belge auprès de Rothschild Martin Maurel, ayant son siège social au 29, avenue de Messine, 75008 Paris, agissant pour le compte de sa succursale Rothschild & Co Wealth Management Belgium ayant son siège social au, 166 avenue Louise B - 1050 Bruxelles, Belgique.

Toute information aux investisseurs belges concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local belge ou transmise par l'entité commercialisatrice de l'OPCVM.

- Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local luxembourgeois.

- Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les fonds de Rothschild & Co Asset Management (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Rothschild & Co Asset Management ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document.

Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. Rothschild & Co Asset Management recommande aux souscripteurs de demander des renseignements supplémentaires, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des caractéristiques des Fonds à leurs besoins, en appelant soit le Représentant des Fonds en Suisse tel qu'il est indiqué ci-dessous, soit leur conseiller financier habituel, soit Rothschild & Co Asset Management avant de prendre la décision d'investir.

Rothschild & Co Bank AG (Zollikerstrasse 181- CH-8034 Zurich - Suisse) a obtenu de la FINMA l'autorisation de distribuer les Fonds aux investisseurs non-qualifiés en / ou à partir de la Suisse ; Rothschild & Co Bank AG est également désignée comme représentant (le « Représentant ») et agent payeur en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient.

Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Rothschild & Co Asset Management ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Les labels attestent uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doivent pas être considérés ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

Vos contacts commerciaux

Institutionnels France

Tel : +33 1 40 74 40 84

@ : AMEUInstitutionnelsFrance@rothschildandco.com

Distribution externe France

Tel : + 33 1 40 74 43 80

@ : AMEUDistribution@rothschildandco.com

International :

Tel : + 33 1 40 74 42 92

@ : clientserviceteam@rothschildandco.com



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement R-co OPAL MODERE

**Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif
au 31 décembre 2024**

Fonds Commun de Placement
R-co OPAL MODERE
29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

**Fonds Commun de Placement
R-co OPAL MODERE**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

**Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif
au 31 décembre 2024**

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24

PORTEFEUILLE : 761 R-CO OPAL MODERE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille			PRCT ACT NET
								<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	

III - TITRES D OPC

OPCVM ET EQUIVALENTS D AUTRES ETATS MEMBRE DE L UE

DEVISE VALEUR : EUR EURO

LU1883337708	5919 I2EURC	1,900.	P EUR	2130.0457	M 31/12/24	2348.16	0	4,047,086.77	4,461,504.00	0.00	414,417.23	3.35
LU0658025977	AXA FIIS SH HY BC	29,119.	P EUR	140.6979	M 31/12/24	150.96	0	4,096,983.17	4,395,804.24	0.00	298,821.07	3.30
FR0000978371	AXA IM Euro Liquidit	557.	P EUR	47063.9891	M 30/12/24	47617.4325	0	26,214,641.91	26,522,909.90	0.00	308,267.99	19.90
FR0000288946	AXA-FR CT TERM-C	3,996.	P EUR	2531.7045	M 30/12/24	2542.1833	0	10,116,691.24	10,158,564.47	0.00	41,873.23	7.62
FR0010032326	Allianz Euro High Yi	12,114.	P EUR	333.9641	M 30/12/24	368.45	0	4,045,641.39	4,463,403.30	0.00	417,761.91	3.35
LU0225310266	BLUEB INV G BD I	25,698.	P EUR	179.1719	M 30/12/24	190.92	0	4,604,360.45	4,906,262.16	0.00	301,901.71	3.68
FR0010838722	CPR FOCUS INF. -I-	5,891.	P EUR	161.2101	M 30/12/24	167.05	5	949,688.43	984,091.55	0.00	34,403.12	0.74
LU2403885960	DNCA Inv Arch SI EUR	19,989.	P EUR	101.7128	M 30/12/24	102.56	0	2,033,137.28	2,050,071.84	0.00	16,934.56	1.54
IE00B3019794	EURO STOXX OPTIM ETF	19,046.	P EUR	92.7506	M 30/12/24	106.3241	Y	1,766,527.91	2,025,048.81	0.00	258,520.90	1.52
LU0804756087	Em.Mkts Local Cur.C	12,823.	P EUR	72.4601	M 30/12/24	71.74	0	929,155.70	919,922.02	0.00	-9,233.68	0.69
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS I	488.	P EUR	1990.97	M 30/12/24	1943.19	5	971,593.36	948,276.72	0.00	-23,316.64	0.71
IE00B3VTN290	ISHR EUR GOV 7-10Y	30,719.	P EUR	145.8745	M 30/12/24	150.726	Y	4,481,118.74	4,630,151.99	0.00	149,033.25	3.47
FR0013311446	LZD CAPI FI SCEUR	553.	P EUR	12112.469	M 30/12/24	14489.45	5	6,698,195.37	8,012,665.85	0.00	1,314,470.48	6.01
FR0000098683	LZD CONV GLOB PC EUR	837.	P EUR	1681.3778	M 30/12/24	1863.91	5	1,407,313.19	1,560,092.67	0.00	152,779.48	1.17
FR001400M9C6	Longchamp Dalton Jap	1,300.	P EUR	1095.1321	M 30/12/24	1178.34	0	1,423,671.70	1,531,842.00	0.00	108,170.30	1.15
LU1797811236	MG-EUR ST VA-EURCIA	243,118.	P EUR	16.6606	M 31/12/24	16.3098	0	4,050,491.75	3,965,205.96	0.00	-85,285.79	2.97
IE00B86LQM64	NB HIGH EUR-I2-ACC	113,326.	P EUR	12.17	M 31/12/24	13.26	0	1,379,177.42	1,502,702.76	0.00	123,525.34	1.13
LU0210245469	R CAP EUR GV BD IHC	32,786.	P EUR	158.791	M 30/12/24	161.35	0	5,206,121.45	5,290,021.10	0.00	83,899.65	3.97
FR0010807123	R-CO CV CRED ICEUR	4,390.	P EUR	1449.4821	M 30/12/24	1527.74	5	6,363,226.24	6,706,778.60	0.00	343,552.36	5.03
FR0011885789	R-CO THEMATIC REALI2	14,322.	P EUR	135.3326	M 30/12/24	134.75	5	1,938,234.11	1,929,889.50	0.00	-8,344.61	1.45
FR0007442496	RHM COURT TERME C	109.	P EUR	4185.9695	M 31/12/24	4190.09	5	456,270.68	456,719.81	0.00	449.13	0.34
LU1585266114	TIKSHDUIRAEUR	29,035.	P EUR	127.518	M 30/12/24	139.09	5	3,702,486.30	4,038,478.15	0.00	335,991.85	3.03
IE0002EI5AGO	XTR SP 500 EQ UE2CH	530,114.	P EUR	10.0534	M 30/12/24	10.0701	Y	5,329,460.41	5,338,300.99	0.00	8,840.58	4.00

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)

102,211,274.97

106,798,708.39

0.00

4,587,433.42 80.12

DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING

LU0292109856	Xtrackers FTSE China	131,453.	P EUR	28.1334	M 30/12/24	30.5476	0	3,698,213.31	4,015,573.66	0.00	317,360.35	3.01
--------------	----------------------	----------	-------	---------	------------	---------	---	--------------	--------------	------	------------	------

DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

LU0952587862	Edgewood L Sel US Se	6,612.	P USD	431.497	M 30/12/24	475.54	0	2,643,013.83	3,026,538.15	0.00	383,524.32	2.27
IE00BG1V0V41	FSSA CHN GRT VI USD	91,243.	P USD	10.8666	M 31/12/24	10.2989	0	914,331.59	904,516.83	0.00	-9,814.76	0.68
IE00BQT3WG13	ISH MSCI CHINA A	758,874.	P EUR	4.0056	M 31/12/24	4.4194	4	3,039,741.39	3,353,767.76	0.00	314,026.37	2.52
IE00B5BMR087	ISHS S&P 500 USD-AC	6,936.	P EUR	574.5823	M 31/12/24	602.2905	4	3,645,304.57	4,177,486.91	0.00	532,182.34	3.13
LU1429558577	LM-US GR E-S/A	8,095.	P USD	303.4027	M 31/12/24	368.82	0	2,270,041.94	2,873,806.81	0.00	603,764.87	2.16
LU1378878604	MSIF AS OPP ZC	17,960.	P USD	47.2671	M 31/12/24	56.87	0	785,208.84	983,141.01	0.00	197,932.17	0.74
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US	64,908.	P USD	68.1485	M 31/12/24	64.2098	Y	4,135,937.76	4,011,675.52	0.00	-124,262.24	3.01

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

CUMUL (EUR)

17,433,579.92

19,330,932.99

0.00

1,897,353.07 14.50

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24

PORTEFEUILLE : 761 R-CO OPAL MODERE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<----- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>----- PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
-------------	------------------------------	-------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------	-----------------	--------	-----------------------------	--	-------------------	-----------------------------	-----------------

VI - ENGAGEMENTS SUR MARCHES A TERME

ENGAGEMENTS A TERME FERMES

FUTURES SUR DEVISES

SOUS-JACENT : CMEEC EUR/USD CME

FFXL000002TF EC EURUSD 0325	20.	USD	1.055	M	31/12/24	1.03885	4	0.00	-38,863.22	0.00	-38,863.22	-0.03
-----------------------------	-----	-----	-------	---	----------	---------	---	------	------------	------	------------	-------

SOUS-JACENT : CMERY EUR/JPY CME

FFXL000002T6 RY EURJPY 0325	-30.	JPY	159.0606	M	31/12/24	162.07	4	0.00	-69,209.19	0.00	-69,209.19	-0.05
-----------------------------	------	-----	----------	---	----------	--------	---	------	------------	------	------------	-------

FUTURES SUR DEVISES

CUMUL (EUR)								0.00	-108,072.41	0.00	-108,072.41	-0.08
-------------	--	--	--	--	--	--	--	------	-------------	------	-------------	-------

FUTURES SUR INDICES

SOUS-JACENT : CAC CAC 40 INDEX

FINL000008FS CAC 40 FUT 0125	40.	EUR	7399.5	M	31/12/24	7384.5	4	0.00	-6,000.00	0.00	-6,000.00	0.00
------------------------------	-----	-----	--------	---	----------	--------	---	------	-----------	------	-----------	------

SOUS-JACENT : NDX NASDAQ 100 INDEX

FINL0000089X NASDAQ 100 E- 0325	-19.	USD	22317.	M	31/12/24	21226.5	4	0.00	398,873.81	0.00	398,873.81	0.30
---------------------------------	------	-----	--------	---	----------	---------	---	------	------------	------	------------	------

FUTURES SUR INDICES

CUMUL (EUR)								0.00	392,873.81	0.00	392,873.81	0.29
-------------	--	--	--	--	--	--	--	------	------------	------	------------	------

ENGAGEMENTS A TERME FERMES

CUMUL (EUR)								0.00	284,801.40	0.00	284,801.40	0.21
-------------	--	--	--	--	--	--	--	------	------------	------	------------	------

IX - TRESORERIE

DETTES ET CREANCES

REGLEMENTS DIFFERES

DEVISE VALEUR : EUR EURO

RACHEUR Rachats a payer	-10,390.56	EUR	1.		31/12/24	1.		-10,390.56	-10,390.56	0.00	0.00	-0.01
-------------------------	------------	-----	----	--	----------	----	--	------------	------------	------	------	-------

SOUSEUR Souscriptions/payer	190,705.39	EUR	1.		31/12/24	1.		190,705.39	190,705.39	0.00	0.00	0.14
-----------------------------	------------	-----	----	--	----------	----	--	------------	------------	------	------	------

SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO

CUMUL (EUR)								180,314.83	180,314.83	0.00	0.00	0.14
-------------	--	--	--	--	--	--	--	------------	------------	------	------	------

APPELS DE MARGE

DEVISE VALEUR : EUR EURO

MARRCEUR Appel Marge R.M.M.	6,000.	EUR	1.		31/12/24	1.		6,000.00	6,000.00	0.00	0.00	0.00
-----------------------------	--------	-----	----	--	----------	----	--	----------	----------	------	------	------

DEVISE VALEUR : JPY YEN

MARRCJPY Appel Marge R.M.M.	11,285,250.	JPY	0.0061156		31/12/24	0.00613271		69,016.12	69,209.19	0.00	193.07	0.05
-----------------------------	-------------	-----	-----------	--	----------	------------	--	-----------	-----------	------	--------	------

DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

MARRCUSD Appel Marge R.M.M.	-374,015.	USD	0.95817767		31/12/24	0.96255655		-358,372.82	-360,010.59	0.00	-1,637.77	-0.27
-----------------------------	-----------	-----	------------	--	----------	------------	--	-------------	-------------	------	-----------	-------

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24

PORTEFEUILLE : 761 R-CO OPAL MODERE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
APPELS DE MARGE												
								CUMUL (EUR)	-283,356.70	-284,801.40	0.00	-1,444.70 -0.21
FRAIS DE GESTION												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FGPREUR	Frais gest rétro out	8,719.15	EUR	1.	31/12/24	1.		8,719.15	8,719.15	0.00	0.00	0.01
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe	-103,666.72	EUR	1.	31/12/24	1.		-103,666.72	-103,666.72	0.00	0.00	-0.08
FGPVFC2EUR	Frais de Gest. Fixe	-40,797.54	EUR	1.	31/12/24	1.		-40,797.54	-40,797.54	0.00	0.00	-0.03
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO								CUMUL (EUR)	-135,745.11	-135,745.11	0.00	0.00 -0.10
DETTES ET CREANCES												
								CUMUL (EUR)	-238,786.98	-240,231.68	0.00	-1,444.70 -0.18
DISPONIBILITES												
AVOIRS												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQRCEUR	ROTHSCHILD MM	275,557.89	EUR	1.	31/12/24	1.		275,557.89	275,557.89	0.00	0.00	0.21
DEVISE VALEUR : JPY YEN												
BQRCJPY	ROTHSCHILD MM	41,197,823.	JPY	0.00619392	31/12/24	0.00613271		255,176.10	252,654.38	0.00	-2,521.72	0.19
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
BQRCUSD	ROTHSCHILD MM	2,687,167.36	USD	0.93262069	31/12/24	0.96255655		2,506,107.87	2,586,550.54	0.00	80,442.67	1.94
AVOIRS								CUMUL (EUR)	3,036,841.86	3,114,762.81	0.00	77,920.95 2.34
IX - TRESORERIE												
								CUMUL (EUR)	2,798,054.88	2,874,531.13	0.00	76,476.25 2.16
PORTEFEUILLE : R-CO OPAL MODERE (761)												
								(EUR)	126,141,123.08	133,304,547.57	0.00	7,163,424.49 100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24

PORTEFEUILLE : 761 R-CO OPAL MODERE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 130,430,016.44

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 3,235.85 EUR

Frais de Gest. Fixe : 1,286.18 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice : 3,235.85 EUR

Frais maximum notice : 1,286.18 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0007028907 R-CO OPAL MODE C	EUR EUR	103,884,542.23	6,950,085.625	14.95	77.930015109674			15.40	14.95
C2 FR0014003TM3 R-CO OPAL MODE F	EUR EUR	29,420,005.34	300,414.767	97.93	22.069984890326			100.87	97.93

Actif net total en EUR : 133,304,547.57

Precedente VL en date du 30/12/24 :

C1	R-CO OPAL MODE C	EUR	Prec. VL :	14.94	(EUR)	Variation :	+0.067%
C2	R-CO OPAL MODE F	EUR	Prec. VL :	97.91	(EUR)	Variation :	+0.020%

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24

PORTEFEUILLE : 761 R-CO OPAL MODERE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours EUR en JPY :	163.06	cotation :	31/12/24	0.	164.57	cotation :	30/12/24	-0.91754
Cours EUR en USD :	1.0389	cotation :	31/12/24	0.	1.0444	cotation :	30/12/24	-0.52662

COURS INVERSES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours JPY en EUR :	0.0061327119	cotation :	31/12/24	0.	0.0060764416	cotation :	30/12/24
Cours USD en EUR :	0.9625565502	cotation :	31/12/24	0.	0.9574875527	cotation :	30/12/24



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement R-co OPAL MODERE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
R-co OPAL MODERE
29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement R-co OPAL MODERE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co OPAL MODERE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

R-CO OPAL MODERE

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	130 145 215,04
OPCVM	130 145 215,04
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	474 083,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	130 619 298,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	199 424,54
Comptes financiers	3 114 762,81
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 314 187,35
Total de l'actif I+II	133 933 485,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	125 248 741,96
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	8 055 805,61
Capitaux propres I	133 304 547,57
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	133 304 547,57
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	474 083,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	474 083,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	154 854,82
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	154 854,82
Total Passifs : I+II+III+IV	133 933 485,39

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	16 951,20
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	0,00
Sous-total produits sur opérations financières	16 951,20
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-17 978,11
Sous-total charges sur opérations financières	-17 978,11
Total revenus financiers nets (A)	-1 026,91
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	19 645,50
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 314 900,75
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 295 255,25
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 296 282,16
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-283 774,72
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 580 056,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 162 760,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-163 166,32
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	999 593,89
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 758 472,50
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 758 066,39

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 588 151,78
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	72 865,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 661 017,34
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	216 778,76
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 877 796,10
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	8 055 805,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

R-co OPAL Modéré a pour objectif de gestion d'optimiser la performance sur la durée de placement recommandée de trois ans, tout en s'efforçant de ne pas dépasser, sur le même horizon, une volatilité annuelle moyenne de 8%, par le biais d'une gestion active et discrétionnaire.

Il est rappelé aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance ou de volatilité du fonds commun de placement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	84 418 787,82	120 582 831,80	100 237 522,56	97 040 211,12	133 304 547,57
Part R-CO OPAL MODERE C EUR en EUR					
Actif net	84 418 787,82	104 108 636,14	82 137 699,59	72 941 654,83	103 884 542,23
Nombre de titres	5 904 348,358	6 907 128,845	6 255 056,296	5 199 064,231	6 950 085,625
Valeur liquidative unitaire	14,30	15,07	13,13	14,03	14,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,68	1,03	0,05	0,09	0,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,12	-0,13	-0,13	-0,14	-0,16
Part R-CO OPAL MODERE F EUR en EUR					
Actif net	0,00	16 474 195,66	18 099 822,97	24 098 556,29	29 420 005,34
Nombre de titres	0,00	164 568,755	208 449,599	260 958,278	300 414,767
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,11	86,83	92,35	97,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	1,27	0,39	0,62	2,03
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	-0,67	-1,31	-1,37	-1,50

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007028907 - Part R-CO OPAL MODERE C EUR : Taux de frais maximum de 1.14% TTC

FR0014003TM3 - Part R-CO OPAL MODERE F EUR : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part R-CO OPAL MODERE F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part R-CO OPAL MODERE C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	97 040 211,12
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	45 890 000,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 989 943,34
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 296 282,16
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	999 593,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 661 017,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-50,00 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	133 304 547,57

(*) 31/12/2024 : Frais de certification annuelle d'un LEI.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part R-CO OPAL MODERE C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 752 058,098	40 552 426,75
Parts rachetées durant l'exercice	-1 001 036,704	-14 372 973,10
Solde net des souscriptions/rachats	1 751 021,394	26 179 453,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 950 085,625	
Part R-CO OPAL MODERE F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	56 397,095	5 337 573,97
Parts rachetées durant l'exercice	-16 940,606	-1 616 970,24
Solde net des souscriptions/rachats	39 456,489	3 720 603,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	300 414,767	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part R-CO OPAL MODERE C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO OPAL MODERE F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
R-CO OPAL MODERE C EUR FR0007028907	Capitalisation	Capitalisation	EUR	103 884 542,23	6 950 085,625	14,95
R-CO OPAL MODERE F EUR FR0014003TM3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 420 005,34	300 414,767	97,93

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-4 810,25	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-4 810,25					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 114,76	0,00	0,00	0,00	3 114,76
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	3 114,76

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 114,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 114,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 586,55	252,65	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	2 499,88	-3 727,23	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 086,43	-3 474,58	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010032326	Allianz Euro High Yield RC	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH.	Fonds / Obligations	France	EUR	4 463 403,30
LU1883337708	AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 461 504,00
LU0658025977	AXA IM FIIS EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD BC	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 395 804,24
FR0000978371	AXA IM Euro Liquidity SRI	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Monétaire	France	EUR	26 522 909,90
FR0000288946	AXA Court Terme AC	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Monétaire court terme	France	EUR	10 158 564,47
IE00B5BMR087	CSETF S&P 500	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	4 177 486,91
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A UCITS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	3 353 767,76
IE00B3VTN290	iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	4 630 151,99
LU0225310266	BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	BLUEBAY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 906 262,16
LU0952587862	Edgewood L Select US Select Growth I USD Z	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS (LUX) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	3 026 538,15
FR0010838722	CPR FOCUS INFLATION FCP I	CPR Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	984 091,55
LU2403885960	DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 050 071,84
LU0292109856	Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 015 573,66
IE0002EI5AG0	XTRACKERS SP 500 EQUAL WEIGHT UCITS ETF 2C EUR HEDGED	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	5 338 300,99
IE00BG1V0V41	FSSA China Growth Fund Class VI Accumulation USD	FIRST SENTIER INVESTORS HONG KONG LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	904 516,83
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS Part I - C	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	948 276,72
IE00B3Q19T94	EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 025 048,81

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0804756087	Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	919 922,02
FR0000098683	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Convertible Arbitrage	France	EUR	1 560 092,67
FR0013311446	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	8 012 665,85
FR001400M9C6	Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fd 1UH	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	1 531 842,00
LU1797811236	MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CI A	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 965 205,96
LU1378878604	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LTD	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	983 141,01
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis Investment Managers International	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	2 873 806,81
IE00B86LQM64	Neuberger Berman Investment Funds PLC - Neuberger Berman Hig	NEUBERGER BERMAN ASSET MANAGEMENT IR	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	1 502 702,76
LU0210245469	Robeco Capital Growth Funds SICAV - Robeco Euro Government B	Robeco Institutional Asset Management B.V.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	5 290 021,10
FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	1 929 889,50
FR0007442496	RMM COURT TERME C	Rothschild & Co Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	456 719,81
FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	6 706 778,60
IE00BJ38QD84	SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	4 011 675,52
LU1585266114	TIKEHAU SHORT DURATION I-R-Acc-EUR	TIKEHAU IM	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 038 478,15
Total						130 145 215,04

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	190 705,39
	Rétrocession de frais de gestion	8 719,15
Total des créances		199 424,54
Dettes		
	Rachats à payer	10 390,56
	Frais de gestion fixe	144 464,26
Total des dettes		154 854,82
Total des créances et des dettes		44 569,72

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part R-CO OPAL MODERE C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	889 185,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,14
Rétrocessions des frais de gestion	14 432,76
Part R-CO OPAL MODERE F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	425 715,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	5 212,74

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 093 387,91
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	6 706 778,60
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	1 929 889,50
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	456 719,81
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			9 093 387,91

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 580 056,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-1 580 056,88
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 580 056,88

Part R-CO OPAL MODERE C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 128 374,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 128 374,23
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 128 374,23
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 128 374,23
Total	-1 128 374,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part R-CO OPAL MODERE F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-451 682,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-451 682,65
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-451 682,65
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-451 682,65
Total	-451 682,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 758 066,39
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 758 066,39
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 758 066,39

Part R-CO OPAL MODERE C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 145 765,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 145 765,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 145 765,16
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 145 765,16
Total	2 145 765,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part R-CO OPAL MODERE F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	612 301,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	612 301,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	612 301,23
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	612 301,23
Total	612 301,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			130 145 215,04	97,63
OPCVM			130 145 215,04	97,63
Gestion collective			130 145 215,04	97,63
Allianz Euro High Yield RC	EUR	12 114	4 463 403,30	3,35
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	1 900	4 461 504,00	3,35
AXA Court Terme AC	EUR	3 996	10 158 564,47	7,62
AXA IM Euro Liquidity SRI	EUR	557	26 522 909,90	19,89
AXA IM FIIS EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD BC	EUR	29 119	4 395 804,24	3,30
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	25 698	4 906 262,16	3,68
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	5 891	984 091,55	0,74
CSETF S&P 500	EUR	6 936	4 177 486,91	3,13
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	19 989	2 050 071,84	1,54
Edgewood L Select US Select Growth I USD Z	USD	6 612	3 026 538,15	2,27
Emerging Markets Local Currency Debt Fund C EUR Hgd Cap	EUR	12 823	919 922,02	0,69
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	19 046	2 025 048,81	1,52
FSSA China Growth Fund Class VI Accumulation USD	USD	91 243	904 516,83	0,68
HSBC EURO ACTIONS Part I - C	EUR	488	948 276,72	0,71
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	758 874	3 353 767,76	2,52
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	30 719	4 630 151,99	3,47
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part SC EUR	EUR	553	8 012 665,85	6,01
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL - Action PC EUR	EUR	837	1 560 092,67	1,17
Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fd 1UH	EUR	1 300	1 531 842,00	1,15
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	8 095	2 873 806,81	2,16
MG LUX EUROPEAN STRATEGIC VALUE-EUR CI A	EUR	243 118	3 965 205,96	2,97
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	17 960	983 141,01	0,74
Neuberger Berman Investment Funds PLC - Neuberger Berman Hig	EUR	113 326	1 502 702,76	1,13
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	4 390	6 706 778,60	5,03
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	14 322	1 929 889,50	1,45
RMM COURT TERME C	EUR	109	456 719,81	0,34
Robeco Capital Growth Funds SICAV - Robeco Euro Government B	EUR	32 786	5 290 021,10	3,97
SPDR RUSSELL 2000 US SMALL CAP UCITS ETF	USD	64 908	4 011 675,52	3,01
TIKEHAU SHORT DURATION I-R-Acc-EUR	EUR	29 035	4 038 478,15	3,03
Xtrackers FTSE China 50 UCITS ETF 1C	EUR	131 453	4 015 573,66	3,01
XTRACKERS SP 500 EQUAL WEIGHT UCITS ETF 2C EUR HEDGED	EUR	530 114	5 338 300,99	4,00
Total			130 145 215,04	97,63

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	40	0,00	-6 000,00	2 953 800,00
NASDAQ 100 E- 0325	-19	398 873,81	0,00	-7 764 048,51
Sous-total 1.		398 873,81	-6 000,00	-4 810 248,51
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		398 873,81	-6 000,00	-4 810 248,51

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0325	20	0,00	-38 863,22	2 499 879,68
RY EURJPY 0325	-30	0,00	-69 209,19	-3 727 232,31
Sous-total 1.		0,00	-108 072,41	-1 227 352,63
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-108 072,41	-1 227 352,63

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	130 145 215,04
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	392 873,81
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	-108 072,41
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 389 396,54
Autres passifs (-)	-514 865,41
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	133 304 547,57

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part R-CO OPAL MODERE C EUR	EUR	6 950 085,625	14,95
Part R-CO OPAL MODERE F EUR	EUR	300 414,767	97,93

R-CO OPAL MODERE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	96 198 018,84	99 350 760,99
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	96 117 880,26	98 697 844,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	88 233 647,60	98 697 844,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	7 884 232,66	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	80 138,58	652 916,44
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	80 138,58	652 916,44
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	29 764,67	22 436,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	29 764,67	22 436,41
COMPTES FINANCIERS	988 143,16	1 618 779,74
Liquidités	988 143,16	1 618 779,74
TOTAL DE L'ACTIF	97 215 926,67	100 991 977,14

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	97 506 334,44	100 921 976,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	657 537,55	456 218,70
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 123 660,87	-1 140 672,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	97 040 211,12	100 237 522,56
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	80 138,57	652 916,43
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	80 138,57	652 916,43
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	80 138,57	652 916,43
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	95 576,98	101 538,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	95 576,98	101 538,15
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	97 215 926,67	100 991 977,14

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	9 305 100,00
EURO BUND 0324	4 116 600,00	0,00
EC EURUSD 0324	5 011 312,22	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	3 785 000,00
EURO STOXX 50 0324	2 271 500,00	0,00
EC EURUSD 0323	0,00	10 082 505,16
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	994,85
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	994,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	23 672,69	6 814,04
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	23 672,69	6 814,04
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-23 672,69	-5 819,19
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 147 850,66	1 161 860,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 171 523,35	-1 167 679,96
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	47 862,48	27 007,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 123 660,87	-1 140 672,44

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007028907 - Part R-CO OPAL MODERE part C EUR : Taux de frais maximum de 1.14% TTC

FR0014003TM3 - Part R-CO OPAL MODERE part F EUR : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	100 237 522,56	120 582 831,80
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 802 909,84	20 415 567,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 314 022,65	-25 061 694,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 637 804,51	3 425 791,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 360 764,42	-2 848 989,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 062 812,36	2 576 199,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 252 268,63	-3 108 880,86
Frais de transactions	-597 736,81	-404 804,92
Différences de change	-401 896,21	735 634,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 830 854,48	-14 384 116,64
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	561 204,64	-6 269 649,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 269 649,84	-8 114 466,80
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	566 569,44	-522 285,87
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	44 283,57	-522 285,87
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	522 285,87	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 171 523,35	-1 167 679,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	97 040 211,12	100 237 522,56

(*) 30.12.2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique et frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(**) 29.12.2023 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique et frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 271 500,00	2,34
Change	5 011 312,22	5,16
Taux	4 116 600,00	4,25
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 399 412,22	11,75

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988 143,16	1,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 116 600,00	4,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	988 143,16	1,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 116 600,00	4,24

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	9 379 169,20	9,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	778 910,75	0,80	284,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 011 312,22	5,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	29 764,67
TOTAL DES CRÉANCES		29 764,67
DETTES		
	Frais de gestion fixe	95 576,98
TOTAL DES DETTES		95 576,98
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-65 812,31

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part R-CO OPAL MODERE part C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	523 363,764	7 041 368,67
Parts rachetées durant l'exercice	-1 579 355,829	-21 208 891,23
Solde net des souscriptions/rachats	-1 055 992,065	-14 167 522,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 199 064,231	
Part R-CO OPAL MODERE part F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	64 936,934	5 761 541,17
Parts rachetées durant l'exercice	-12 428,255	-1 105 131,42
Solde net des souscriptions/rachats	52 508,679	4 656 409,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	260 958,278	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part R-CO OPAL MODERE part C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R-CO OPAL MODERE part F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	880 385,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,14
Rétrocessions des frais de gestion	51 641,88
Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	332 997,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	13 890,09

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			17 916 288,32
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	5 901 925,35
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	4 192 454,07
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	5 092 465,40
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	2 729 443,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			17 916 288,32

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 123 660,87	-1 140 672,44
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 123 660,87	-1 140 672,44

	29/12/2023	30/12/2022
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-764 382,98	-867 301,13
Total	-764 382,98	-867 301,13

	29/12/2023	30/12/2022
Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-359 277,89	-273 371,31
Total	-359 277,89	-273 371,31

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	657 537,55	456 218,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	657 537,55	456 218,70

	29/12/2023	30/12/2022
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	494 153,75	373 521,18
Total	494 153,75	373 521,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	163 383,80	82 697,52
Total	163 383,80	82 697,52

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	67 541 421,99	84 418 787,82	120 582 831,80	100 237 522,56	97 040 211,12
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR en EUR					
Actif net	67 541 421,99	84 418 787,82	104 108 636,14	82 137 699,59	72 941 654,83
Nombre de titres	5 188 900,001	5 904 348,358	6 907 128,845	6 255 056,296	5 199 064,231
Valeur liquidative unitaire	13,02	14,30	15,07	13,13	14,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,01	0,68	1,03	0,05	0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-0,12	-0,13	-0,13	-0,14
Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	16 474 195,66	18 099 822,97	24 098 556,29
Nombre de titres	0,00	0,00	164 568,755	208 449,599	260 958,278
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	100,11	86,83	92,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	1,27	0,39	0,62
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,67	-1,31	-1,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	EUR	13 248	4 498 888,32	4,64
BDL CONVICTIONS C Part V	EUR	920	1 074 385,20	1,10
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	3 458	557 706,24	0,58
ECHIQUIER CONVERTIBLES EUROPE FCP	EUR	1 420,819	1 989 047,14	2,05
LAZARD ALPHA EURO SRI I	EUR	6 262	3 891 958,24	4,01
LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	EUR	485	6 113 677,20	6,29
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	EUR	1 129	1 946 057,30	2,01
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	4 117	5 901 925,35	6,08
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	21	4 192 454,07	4,32
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	37 708	5 092 465,40	5,25
RMM COURT TERME C	EUR	675	2 729 443,50	2,81
TOTAL FRANCE			37 988 007,96	39,14
IRLANDE				
CHINA GROWTH FUND USD CL.I	USD	6 929	982 925,99	1,01
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	38 234	3 104 738,44	3,20
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	39 654	484 845,49	0,50
Neuberger Berman Investment Funds PLC - Neuberger Berman Hig	EUR	344 738	4 298 882,86	4,43
TOTAL IRLANDE			8 871 392,78	9,14
LUXEMBOURG				
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	1 900	4 067 254,00	4,19
AXA IM FIIS EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD BC	EUR	32 695	4 695 655,90	4,83
BLUEBAY INV.GRADE BD BASE I C.	EUR	32 909	5 967 388,97	6,15
DNCA Invest Archer Mid Cap Europe SI EUR	EUR	15 356	1 464 194,60	1,51
DNCA INVEST VALUE EUROPE IC	EUR	2 368	536 896,64	0,55
EDGEWOOD L SL-US SL G-I USDZ	USD	9 357	3 396 972,05	3,50
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	54 652	4 139 342,48	4,27
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	23 145	980 468,28	1,01
MUL-LYXOR MSCI RUSSIA UCITS ETF	EUR	99 709	0,00	0,00
Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)	USD	2 468	2 881 898,12	2,97
ROBECO EURO GOVNMNT BD-IEUR	EUR	48 351	7 739 061,06	7,98
TIKEHAU SHORT DURATION I-R	EUR	33 000	4 368 210,00	4,50
TROWE PRICE-US EQTY-IACC	USD	20 588	1 136 904,76	1,18
TOTAL LUXEMBOURG			41 374 246,86	42,64
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			88 233 647,60	90,92
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
iShares VII PLC iShares EURO Govt Bond 7-10yr ETF EUR Acc	EUR	52 976	7 884 232,66	8,13
TOTAL IRLANDE			7 884 232,66	8,13
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			7 884 232,66	8,13
TOTAL Organismes de placement collectif			96 117 880,26	99,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0324	USD	40	57 013,57	0,05
EURO BUND 0324	EUR	30	10 395,00	0,02
EURO STOXX 50 0324	EUR	50	-23 125,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			44 283,57	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			44 283,57	0,05
TOTAL Instruments financier à terme			44 283,57	0,05
Appel de marge				
Appel Marge R.M.M.	EUR	12 730,01	12 730,01	0,01
APPEL MARGE R.M.M.	USD	-63 000	-57 013,57	-0,06
TOTAL Appel de marge			-44 283,56	-0,05
Créances			29 764,67	0,03
Dettes			-95 576,98	-0,10
Comptes financiers			988 143,16	1,02
Actif net			97 040 211,12	100,00

Parts R-CO OPAL MODERE part F EUR	EUR	260 958,278	92,35
Parts R-CO OPAL MODERE part C EUR	EUR	5 199 064,231	14,03